



Le p'tit mag proche de vous

E
D
I
T
O

Au sommaire de ce 21^{ème} numéro de VIENNAY INFO :

- Elections municipales du 15 mars
- Matinée « T'as pas ? »
- Campagne de piégeage du frelon asiatique



Retrouvez l'actualité
sur le site
www.viennay.fr

HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi et
Vendredi : 9h00 - 12h30
Mercredi : 14h - 18h

Mairie de Viennay

Tél : 05 49 95 02 62

mail : mairie@viennay.fr

Elections municipales du 15 MARS 2026 : petit rappel des règles !

Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2026.

Malgré la présence de deux listes, il n'y aura qu'un seul tour.

Vous trouverez sur chaque bulletin de vote le nom des candidats qui souhaitent devenir conseiller municipal mais également le nom des 2 candidats (titulaire et remplaçant) qui vous représenteront au sein de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.

Les conseillers municipaux sont élus depuis 2014 au scrutin de liste bloquée.

Cela signifie que si vous souhaitez voter pour une liste, vous devrez voter pour la liste entière. Vous ne pourrez pas la modifier. **Vous ne pourrez ni ajouter de nom(s) ni en rayer : le panachage n'est pas autorisé. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.**

Enfin, **vous ne pourrez voter que si vous présentez une pièce d'identité. La présentation de ce justificatif est obligatoire.** La présentation de la carte électorale, quant à elle, n'est pas obligatoire mais recommandée afin de faciliter le vote.

En cas d'interrogations, n'hésitez pas à contacter la Mairie avant le 15 mars 2026.

Matinée « t'as pas ? »

Le 28 février dernier vous avez été nombreux à venir chercher du mélange fumier/compost, des bottes de paille ou de foin, de la bâche... proposés à la vente par Eric PROUTEAU (SCEA LES GATS), Mickaël LUCET (GAEC LUCET) et Edouard Ménard.

Les recettes issues de cette matinée s'élèvent à 500 €. Cette somme a été reversée comme prévu à la Ligue contre le Cancer.

Merci à tous pour votre participation !

Campagne de piégeage du frelon asiatique

Le frelon asiatique est un redoutable prédateur pour les abeilles (1/3 à 2/3 de son régime alimentaire) mais également un grand danger pour toute la biodiversité en général.

Vous avez été nombreux à participer depuis 2023 aux campagnes de piégeage réalisées dans le cadre du label Apicité.

Au début du printemps les reines fondatrices sortent pour trouver l'emplacement idéal du nid dont elles ne sortiront plus.

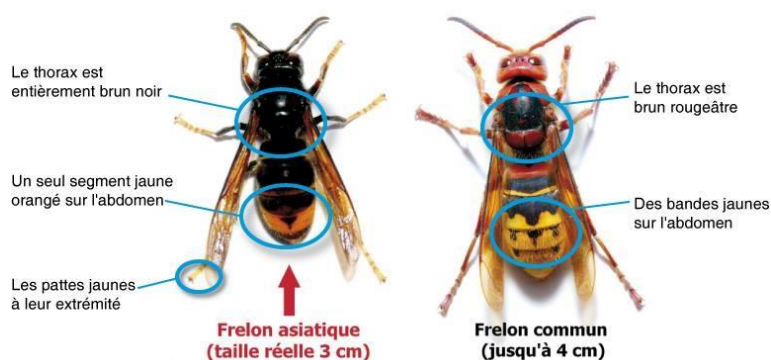
Voilà pourquoi, il est important de poursuivre notre action et nous invitons toutes les personnes qui le peuvent à piéger dès maintenant.

Chaque reine prise, c'est un nid potentiel qu'il n'y aura pas à détruire. Coût de destruction d'un nid : 99 €

Exemple de piège :



FRELON ASIATIQUE : Le reconnaître



A installer par exemple sous un arbre, un arbuste en fleurs (de 0.50 à 1.50 m de hauteur).

Faire quelques petits trous de 5 mm au-dessus du liquide pour les petits insectes non ciblés.

L'appât est composé de 2/3 d'alcool (bière, vin blanc...) et d'1/3 de sirop de fruits rouges.

Les pièges seront à relever vers le 15 mai.

Nous reviendrons ensuite vers vous afin de connaître le nombre de piégeurs et la quantité de frelons éliminés.

Fourniture gratuite pour chaque foyer de la Commune qui n'en aurait pas encore d'un Tap trap (capuchon jaune).

Merci d'avance pour votre participation et de noter le nombre de prises !

